



Agression sur une personne

Par **ptiteloulou7522**, le **23/10/2008** à **19:40**

Bonsoir,rnrnCette semaine, mon meilleur ami a volontairement agressé un homme suite à une dispute dans un café. (coup de poing, de tête... mais sans arme) L'homme (qui a 2 ans de moins que lui) a été bien défiguré. mon ami a également insulté des policiers. Dans le café il y a eu quelques dégâts (verres brisés, 1 chaise de cassée) ensuite il a été placé en garde à vue. Ma question est la suivante : que risque-t-il comme peine sachant qu'il avait déjà été interpellé pour ce même type d'agression ? Risque -t-il une peine de prison ? Une sanction pécuniaire ?
Je vous remercie de votre réponse que j'attends avec impatience car je suis très inquiète.